

Transmettez votre expertise : Devenez Juré de Titre Professionnel !

L'habilitation officielle est obligatoire pour intervenir lors des examens. Vérifiez votre éligibilité en 3 critères essentiels.



Votre Statut

Vous êtes salarié, chef d'entreprise, artisan, profession libérale, demandeur d'emploi ou retraité.



Votre Expérience

Vous justifiez de plus de 3 ans d'expérience dans ce métier spécifique.



Votre Actualité

Si vous n'exercez plus, vous avez quitté ce métier depuis moins de 5 ans.



Vos démarches en ligne, étape par étape

Une procédure simplifiée pour soumettre votre candidature en quelques clics.

Connectez-vous sur
www.jurytitreprofessionnel.fr

(Assistance par téléphone au 09 72 72 02 55)



Accueil



Devenez
membre de jury

Êtes-vous éligible ?

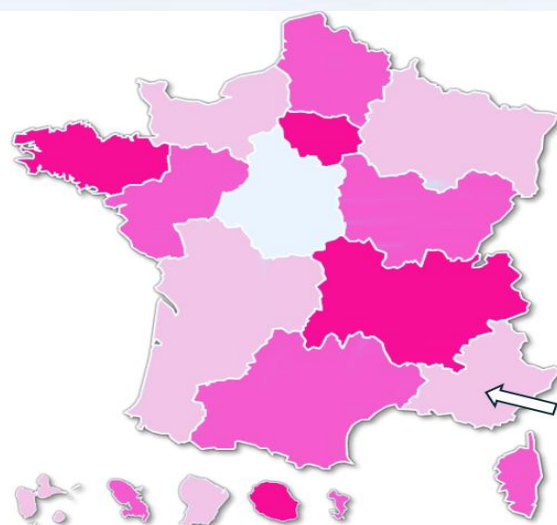
Qu'est-ce que l'habilitation jury ?

Demandez votre habilitation !



Découvrez le
titre professionnel

Étape 1 : Cliquez sur l'onglet « Devenez membre de jury » puis sur le bouton « Demandez votre habilitation ! »



Étape 2 : Sélectionnez votre région de résidence sur la carte interactive.



Votre demande concerne *



le titre professionnel



la certification relative aux
compétences de maître
d'apprentissage / tuteur

Étape 3 : Dans le questionnaire, cochez obligatoirement la case « le titre professionnel ».



Vous souhaitez : *



une première habilitation



un renouvellement d'habilitation

Étape 4 : Précisez s'il s'agit d'une « première habilitation » ou d'un « renouvellement ».

Validation de votre dossier & Accompagnement

Et après votre demande en ligne ?



Un référent AFPA vous recontacte pour finaliser votre dossier. L'habilitation officielle est ensuite délivrée par les services départementaux de l'État : la DDETS (dépendant de la DREETS).



Vous suivez une session de professionnalisation obligatoire (d'une demi-journée à 1 jour selon le titre visé).



Vous souhaitez devenir juré dans nos domaines d'expertise ? L'ECIR vous accompagne dans vos démarches.



Votre référente :
Sophie BROCARD



04 90 59 49 22



sophie.brocard@ecirtp.fr